



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 89785

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le nombre de logements de fonction attribués en 2013, en 2014 et en 2015, aux personnels de l'ensemble des administrations placées sous sa tutelle.

Texte de la réponse

Le régime de gestion des logements de fonction attribués aux personnels des services de l'État a fait l'objet d'une réforme, par décret no 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement, dont la mise en application est en cours. Le nouveau dispositif précise, notamment, les conditions restrictives du bénéfice d'un logement concédé par nécessité absolue de service (NAS), met fin au régime des concessions par utilité de service (US) et introduit un nouveau régime de convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A). Sa mise en œuvre est subordonnée à la détermination par arrêté interministériel des fonctions des agents ouvrant droit à une attribution au titre de l'un ou l'autre des régimes d'occupation. Cet arrêté interministériel relatif au parc de logements commun au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargé des relations internationales sur le climat, et au ministère du logement et de l'habitat durable, a été publié le 9 décembre 2015. La préparation de cet arrêté a permis de recenser et de localiser les logements utilisés par les services centraux à compétence nationale et les logements utilisés par les services déconcentrés.

Secteur d'activité	NAS	COP/A	Total
directions départementales des territoires	36	8	44
directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement	4	0	4
directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement	11	45	56
directions interdépartementales des routes	97	48	145
directions interrégionales de la mer	54	33	87
directions de la mer	17	8	25

secrétariat général – service des politiques support et des systèmes d'information	12	0	12
centre national des ponts de secours	2	0	2
centre ministériel de valorisation des ressources humaines	4	0	4
école nationale des techniciens de l'équipement	4	0	4
direction générale de l'aviation civile	164	70	234
TOTAL	405	212	617

Les services spécialisés de la navigation intérieure ne sont plus comptabilisés dans les rangs du ministère chargé de l'environnement depuis leur intégration, au 1er janvier 2013, au sein de l'établissement public voies navigables de France (VNF).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89785

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7528

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8566